

M. MACDONNELL (Muskoka-Ontario): Je ne demande pas au ministre de nous donner lecture de longues explications, mais les dépenses du contrôleur accusent, à la fin de la guerre, une augmentation de 2 millions de dollars, ou d'environ 66 p. 100, pour une seule année. Il doit y avoir une bonne raison à cela. Je me demande si d'autres dépenses ne se sont pas glissées ici, car il est difficile de s'expliquer autrement une augmentation aussi considérable.

L'hon. M. ILSLEY: Voici quelques-uns des postes en cause: augmentations annuelles ou d'avancement, \$113,700; augmentation nette provenant de transferts entre le personnel normal et celui du temps de guerre, \$69,495. Ces crédits n'accusent que de faibles augmentations, mais en voici un où le montant supplémentaire requis est très élevé: augmentation due au service de la Santé nationale et du bien-être, \$656,500.

M. MACDONNELL (Muskoka-Ontario): Le ministre nous dira-t-il ce qui nécessite une telle augmentation? Est-ce le service des allocations familiales?

L'hon. M. ILSLEY: Dans une grande mesure.

M. MACDONNELL (Muskoka-Ontario): Pourquoi ces dépenses ne sont-elles pas imputées au ministre de la Santé nationale et du bien-être? Je ne comprends pas cette façon de procéder. On nous a vanté la modicité des frais d'administration de ce service. Les chiffres qu'on nous a fournis à cet égard sont extrêmement faibles. Il n'est pas difficile d'administrer un service à si peu de frais, si toutes les dépenses encourues sont imputées à un autre service.

L'hon. M. ILSLEY: Les ministères qui versent de l'argent le font par l'entremise des hauts fonctionnaires du Trésor. Tous les ministères d'Etat comptent des fonctionnaires du Trésor. Souvent ces derniers sont considérés comme s'ils appartenaient réellement au ministère auquel ils sont attachés, mais ils relèvent en réalité du ministère des Finances. Si je suis bien renseigné, le régime actuel remonte à 1931, l'année où fut adoptée la nouvelle loi du revenu consolidé et de la vérification.

M. MACDONNELL (Muskoka-Ontario): Je ne crois pas que je doive mettre la chose en doute plus longtemps. Je n'ai pas demandé de détails complets et le ministre a donné des explications générales. Je suppose que nous devons accepter l'affaire telle qu'elle est. Il n'existe pas de méthode d'après laquelle un fonctionnaire serait classé selon le nombre d'employés qu'il aurait sous ses ordres, n'est-ce pas?

[L'hon. M. Ilsley.]

L'hon. M. ILSLEY: Non.

(Le crédit est adopté.)

Assurances:

89. Administration, \$180,830.

M. BRACKEN: Le ministre voudrait-il répondre à la question que j'ai posée touchant l'Office national du film?

L'hon. M. McCANN: Les dépenses de l'office du film figurent en deux ou trois endroits et c'est peut-être pour cela qu'il a été difficile d'en faire le total. Dans les crédits principaux se trouve un poste de \$810,000, qui a déjà été adopté. On trouvera des détails à cet égard à la page 147 du budget des dépenses.

M. BRACKEN: Je ne demande pas de détails. Toutefois, nous savions que les dépenses de ce service se trouvaient inscrites à divers endroits. On ne nous les a pas données toutes ensemble. Je désire seulement connaître le total des dépenses pour cette année et pour l'année dernière.

L'hon. M. McCANN: On trouve dans le budget des dépenses principales un crédit de \$810,000. Il y a, dans les crédits supplémentaires, un poste de \$335,000 et, en vertu de la loi des crédits de guerre, il existe un autre crédit de \$1,280,000, ce qui porte à \$2,425,000 le total des dépenses prévues. Ce total ne comprend pas la somme de \$500,000 en fonds renouvelable, qui est recouvrable. En 1944-1945 les dépenses ordinaires s'élevaient à \$775,000 plus \$1,341,000 de crédits de guerre, soit un total de \$2,116,000 pour cette année-là en comparaison de \$2,425,000 plus \$500,000 en fonds renouvelable pour 1945-1946.

Si l'honorable député s'intéresse aux détails relatifs au crédit principal prévu par les services nationaux de guerre et s'élevant à \$1,280,000, il les trouvera au hansard du vendredi 23 septembre.

M. BRACKEN: Je ne cherchais pas à obtenir de détails. La réponse du ministre me satisfait pleinement. Ces chiffres étaient disponibles quelque part et, bien que je n'aie jamais songé à laisser croire que quelqu'un les avait cachés, il était assez difficile d'avoir une vue d'ensemble.

L'hon. M. McCANN: Ce que je viens de dire répond-il à la question?

M. BRACKEN: Oui.

L'hon. M. McCANN: J'admets que l'unification des dépenses rendrait la chose beaucoup plus claire. Je me suis déjà trouvé autrefois dans la même situation que le leader de l'opposition et je me souviens qu'il fallait chercher ici et là pour obtenir le total des dépenses d'un ministère quelconque.